

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE PUBLIC 0442835t

44300 NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 08/11/2020

Présidence de : Cathy RODIER

Quorum : 12

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis			
	Vote			
	Extrait			
	Motion			désignation
1. Fonctionnement				
1.1 Dotation Globale : rentrée 2022	Vote			
2. Affaires financières				
2.1 Contrats et conventions	Vote			
3. Questions diverses	Vote			
	Vote			
	Vote			
	Vote			

Annexes : Diaporama ; proposition ventilation DG ; proposition DG des représentants des personnels enseignants

Signatures :

La Présidente


C. RODIER



La Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t

Séance du : 04 février 2022

	Qualité	Titulaires			Suppléants					
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	RODIER Cathy	X							
	Adjoint	DE JAGER Stéphanie	X							
	Gestionnaire	KERIVEL Marie-Pierre	X							
	CPE	LOISANT Charlotte	X							
Élus locaux	Conseiller départemental	MENARD Michel	X							
	Conseillère départementale	GIRARDOT-MOITIE Chloé			X					
	Adjointe au Maire Commune siège	PIAU Catherine			X					
Personnalité qualifiée										
Sous-Total			5	0	2			0	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BONNIER Paul	X							
		COMBE Benoît	X							
		HOUILLOT Olivier	X							
		LE FOULGOC Fabrice			X					
		TRUJILLO Flavie	X							
		RICHE Fabien	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Aucune liste								
Sous-Total			5	1	0			0	0	
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	DANGUY DES DESERTS BEAUGE Céline	X			ALLARD Charlotte	X			
		DUVAL Sylvie				BARSALI-DAVY Marie- Sophie	X			
		FRIOU Aïssa				BENLARBI Zahia	X			
		OREAC Alan	X			BEYLAT Nathalie				
	Élèves	GILET Stéphanie								
		LOUARN Guy	X							
		AHMED Dayane			X					
		SAIYOURI Anis			X					
Sous-Total			3	2	0			3	0	0
Total			13	2	6			3	2	0

Invités : Mesdames LAFONTAINE et COURTEILLE, stagiaires CPE

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 18h10.

Madame La Principale demande à tous les membres de se présenter de nouveau pour les deux invités, CPE stagiaires, présentes ans l'établissement les jeudi et vendredi.

Madame De Jager, principale adjointe, est désignée secrétaires de séance.

Le PV du dernier CA (18.11.2021) est adopté à l'unanimité.

Du fait du départ de M. Ménard, président du conseil départemental, dans 45 minutes, l'ordre du jour est modifié, Madame la Principale demande donc à commencer par les questions diverses, qui apparaîtront comme à l'accoutumée sur le PV à la fin pour ne pas déroger l'ordre.

Arrivée de M. Bonnier Paul à 18h17

RUBRIQUE I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1. Présentation et répartition DG : préparation de la rentrée 2022

Evolution des effectifs et de la dotation au collège Simone VEIL (pour information)

Présentation du document par Mme La Principale. A la rentrée 2022, le collège perdrait une division. Mais le niveau 3ème est à l'étude. Attendons la fin de l'année pour observer les effectifs prévisionnels plus fiables. Si nous devons avoir une classe supplémentaire, Mme la Principale demandera les 26 + 3 heures dans la dotation. Néanmoins la dotation actuelle ne prévoit ni suppression, ni création de poste, ce pourquoi il n'y aura pas de vote.

Un représentant des enseignants explique comment est calculée cette dotation. Le nombre d'heures postes correspond aux heures attribuées aux enseignants à qui l'on demande de faire de nombreuses heures supplémentaires. Il ajoute que ces élèves allophones sont prévus en inclusion dans les classes sans accompagnement spécifique. Le collège choisit de fournir à ces élèves des cours de langue française sans que la dotation ne prévoit ces heures. Ce sont donc des heures prises sur notre marge et qui ne sont donc pas utilisées pour les autres élèves. Cette iniquité est insupportable pour les personnels enseignants qui ont un sentiment d'injustice : dans les autres établissements, ces heures permettent aux élèves de mieux apprendre et progresser. D'autant que ces élèves ROM ne sont pas considérés comme EFIV. Le collège ne peut donc pas bénéficier des moyens prévus pour ces EFIV. Les enseignants ne sont pas d'accord avec ce choix.

Mme la Principale explique que la répartition proposée ne peut donc faire apparaître d'heures pour le FLS mais tient compte des groupes sciences. Elle détaille le tableau de répartition des moyens (document joint).

La dotation prévue ne permet pas de prévoir les heures de FLS souhaitées et nécessaires pour accueillir dignement nos élèves ROM (29 cette année). Cependant des groupes sciences sont prévus en 6^{ème} et en 3^{ème}. Il a été choisi d'épargner deux postes (Anglais et Histoire-Géo) pour ne pas donner de Complément de Service Donné dans un autre établissement, ce qui empêche donc la décharge en FLS de Madame Bouric (utilisation de la marge d'autonomie).

Départ de M. MENARD à 19h04.

Les enseignants précisent que selon eux Madame la Principale ne peut faire mieux avec la dotation actuelle mais n'acceptent pas cette répartition parce qu'elle ne peut prendre en compte les spécificités de nos élèves allophones. D'autant que la rencontre avec la Direction académique du début de semaine n'a pas permis de répondre à cette problématique. Les représentants des personnels enseignants, suite aux deux conseils pédagogiques des 27 et 31

janvier 2022, demandent à voter dès ce conseil d'administration la ventilation de la répartition de la dotation globale et appellent à voter contre cette répartition : " Les élus des personnels enseignants appellent les membres du CA à voter contre la ventilation de la DHG, non pas contre le travail de Madame La Principale, qui a été fait en concertation avec les équipes disciplinaires et dont on ne pense pas qu'il soit possible de faire mieux, mais car il est impossible de répartir de manière satisfaisante une enveloppe insuffisante ! Sans dotation spécifique pour cela, les 29 élèves FLS hors dispositif de notre établissement seront abandonner à temps complet dans les classes ou plus vraisemblablement deviendront totalement absentéistes."

A la question d'un représentant de parents sur le nombre d'élèves suivis en cellule de veille. Le nombre d'élèves suivis par la cellule de veille est conséquent et témoigne de ce que peuvent gérer les enseignants en classe. C'est un indicateur complémentaire important.

Madame La Principale demande le vote de la répartition de la Dotation Globale ainsi présentée soit un BMP de 9h en Lettres, un BMP de 8h en espagnol, un BMP de 8h en Mathématiques, un BMP de 4.5h en Physique Chimie, un BMP de 3h en SVT, un BMP de 8h en Education Musicale, un BMP de 3h en arts plastiques.

- Pour : 2
- Abstentions : 3
- Contre : 10

Un enseignant distribue la DHG envoyée à l'établissement puis la proposition des enseignants. Le vœu que la DHG corresponde à ce document est proposé au vote pour qu'elle réponde aux besoins spécifique de l'établissement avec un nombre d'heures suffisant : "Nous faisons le vœu que soit soumis au vote la DHG suivante, qui correspond aux besoins spécifiques de notre établissement, à la fois en termes d'heures spécifiques pour le FLS (français langue seconde) et sur un nombre d'heures postes suffisant par rapport aux HSA. » (Document joint au PV).

- Pour : 11
- Abstentions : 4
- Contre : 0

RUBRIQUE II : AFFAIRES FINANCIERES

1. Contrats et conventions

Madame La Principale présente la convention entre le collège et l'ACCOORD dans le cadre du Forum des Métiers qui est maintenu le mardi 15 mars pour l'ensemble des élèves de 4^{ème} de notre établissement. Cette convention permet de financer entre les 4 collèges les dépenses engagées par l'ACCOORD, soit un maximum de 300 euros par collège (collèges Colinière, Lanoë Lambert, Rutigliano et Veil).

Vote

- Pour : 16
- Abstentions : 0
- Contre : 0

Madame La Gestionnaire présente la convention de La Bouche d'Air dans le cadre du projet chanson avec Madame Jagut et des classes de l'établissement (projet éducation musicale), ainsi que l'avenant au contrat d'assurances MAIF (plafond de la responsabilité civile de 2 millions du fait du COVID).

- Pour : 16
- Abstentions : 0
- Contre : 0

2. Questions diverses

En présence de M. MENARD, le conseil d'administration commence par les questions au département :

Demande d'un enseignant : Le coût de la gestion du COVID est conséquent. Notre établissement est très jeune et nos fonds de réserve sont en conséquence, M. MENARD avait dit l'an dernier que s'il était nécessaire le département pouvait abonder pour soutenir le collège financièrement.

M. MENARD confirme que si nous sollicitons le département, la demande sera étudiée en cohérence avec les autres établissements.

Demande des enseignants : 4 salles seront construites très prochainement dont une salle de sciences éloignée du laboratoire. Est-il prévu une dotation spécifique en matériel pédagogique et en chariot pour pallier cette difficulté ?

Mme la Gestionnaire dit avoir été contactée cet après-midi même sur ce point. Elle va préparer un dossier de demande sur la base des informations qui seront données par l'équipe de sciences (conseil d'enseignement début mars).

Installations sportives : La question avait été posée lors du dernier CA. Mme la principale indique qu'elle a reçu ce jour un courrier de la Mairie de Nantes indiquant qu'elle allait interroger le département sur les éventuels projets de construction d'installations sportives.

M. MENARD indique que la ville de Nantes a réservé un foncier près de l'école du Champ de Manœuvre dans le but de construire une infrastructure sportive conséquente. Mais le calendrier n'est pas encore prévu. M. MENARD dit qu'il s'est engagé pour accompagner la ville dans l'évolution de ces équipements sportifs en particulier sur la partie gymnase. Mais il ne sait pas quelles sont les possibilités de la ville sur ce point. Si un phasage est envisagé, il peut être alors envisagé la construction d'un gymnase, que le conseil départemental finance à hauteur de 70%.

Un enseignant ajoute que les équipes d'EPS ont développé des compétences dans l'utilisation des gymnases. Il ne faut pas hésiter à les contacter pour qu'ils puissent apporter leur expertise d'utilisateurs.

Un parent d'élève demande quelle solution temporaire est prévue en attendant cette nouvelle structure parce que les créneaux entre les écoles et le collège se multiplient.

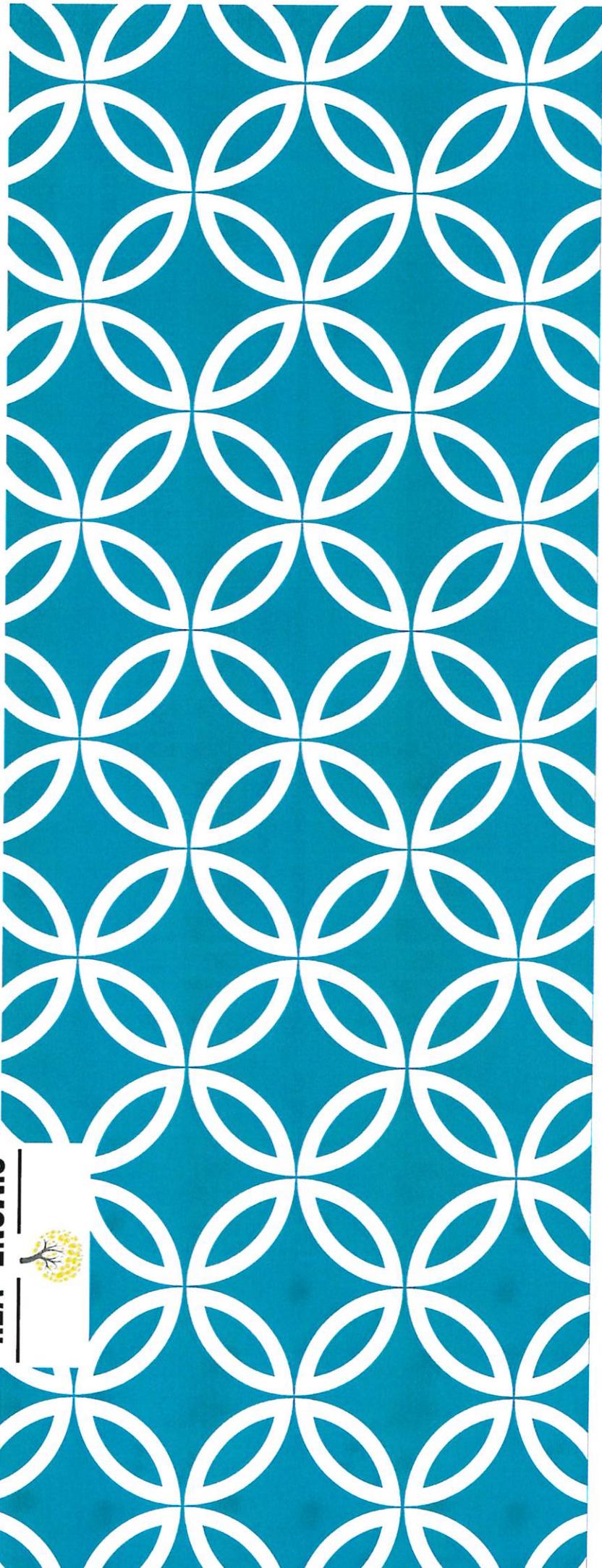
Madame La Principale et M. Ménard ne sont pas à même de répondre en l'absence de Mme Piau, représentante élue de la Mairie de Nantes.

Un parent d'élève aborde la question de la carte scolaire, notamment avec la commune de Carquefou.

M. MENARD : La question de la carte scolaire sur Carquefou est en travail. Mais cela n'impactera pas le collège Simone VEIL. Un nouveau collège plus à l'est est à l'étude, sur Nantes Est compte tenu de l'agrandissement de cette zone. Quant à la question de la carte de Rutigliano, la question concerne la mixité sociale. C'est un souci que prend en compte le département. Actuellement, l'équilibre est satisfaisant. Faisons en sorte de le conserver ainsi que l'image de marque du collège.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, Madame Rodier lève la séance à 19h43. Pour rappel le prochain CA se tiendra le jeudi 07 avril 2022 à 18h pour le Compte Financier. Les Portes Ouvertes du collège se tiendront le samedi

02 avril 2022 au matin, la veille le 1^{er} avril devrait venir les élèves de CM2 des écoles publiques du secteur.



SIMONE VEIL

COLLÈGE

CA RENTRÉE 2022

Collège SIMONE VEIL –
jeudi 03 février 2022

SOMMAIRE

Quorum

Secrétaire de séance

Approbation du dernier PV du 18.11.2021

Ordre du jour :

- Préparation rentrée 2022 – constats et prévisions (pas de vote)
- Contrats et conventions (Convention ACCOORD, convention La Bouche d’Air, avenant au contrat MAlF)
- Questions diverses

DOTATION RENTRÉE 2021

Calcul et constats

Divisions et effectifs

Ventilation possible

Pas de vote

Cf tableaux excel

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Evolution des effectifs

Année scolaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	prévisions
Divisions	11	16	20	21	21	20	
ULIS	12	12	12	12	12	12	
UPE2A NSA		15	15	15	14	15	
FLS	7	15	25	29	25	29	
Section sportive V		13	21	29	27	29	
Nbre d'élèves total	285	440	547	589	575	583	556 hors dispositifs

EVOLUTION DE LA DG

Evolution de la DG										
Année scolaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023				
HP	314	447	581	644,4	637	609				
HSA	13	17	23	21,1	29	28				
IMP	5	6	7	7	8	7				

EVOLUTION DU POSTE DE L'INFIRMIÈRE ET AS

Evolution du poste de l'infirmière et AS								
Année scolaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023		
IS	75%	80%	90%	60%	60%			
AS	1 journée	1 journée	2 jours	1 jour 1/2	2 jours	2 jours		

EVOLUTION CSP, BOURSIERS ET CELLULE DE VEILLE

Evolution CSP, Boursiers et cellule de veille								
Année scolaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023		
CSP très défavorisées	37,19%	34,77%	30,10%	33,50%	34,80%			
Boursiers	30,17%	33,86%	31,40%	28,40%	30,30%			
Cellule de veille	47 (16,49%)	67 (15,22%)	120 (21,94%)	175 (29,71%)	133			

CODE	DISCIPLINE	Nbre de supports (prof)	Dont poste vacant	Horaires hebdomadaires (supports temps plein - 1.5h ou 1.8h)	BESOINS GLOBAUX (HP + HSA)	CREATIONS	STAGIAIRES	BMP	COMPLEMENT DE SERVICE RECU	SUPPRESSIONS	NEUTRALISATIONS	COMPLEMENT DE SERVICE DONNE	TEMPS PARTIEL	DECHARGES	BESOINS HP	BESOINS HSA	OBSERVATIONS
0001	lettres classiques	1		18	5,00							13			5,00	0,00	
0002	lettres modernes	4		72	87,50			9	13					9	85,00	2,50	décharge INSPE Mme Druet 9h
0021	Allemand	1		18	18,00										18,00	0,00	
0022	Anglais	4		72	71,40								3,6		68,40	3,00	TP 14,4/18 OUVRARD
0026	Espagnol	2		36	36,00			8					9,6		34,40	1,60	TP 14,40+ allègement Mme Verstraet 6h
1000	Histoire-Géo.	4		69	66,00								3		66,00	0,00	TP 12/15 BOUCHARD
1300	Maths	4		72	76,00			8					5,5		74,50	1,50	allègement M. Huet 12,5/18
1200	Technologie	2		36	33,00								4,5		31,50	1,50	TP 13,5/18 M. Cholet
1500	Sc. Phys.	1		18	25,00			4,5							22,50	2,50	
1600	SVT	2		36	41,50			3							39,00	2,50	
1700	Edu musicale	1		18	22,40			8					3,6		22,40	0,00	TP 14,4/18 Mme Jagut
1100	Arts plastiques	1		18	21,00			3							21,00	0,00	pas HSA situation méd. Mme Bérillon
1100	EPS	4		80	80,00										80,00	0,00	
	Grec														0,00	0,00	
	TOTAL	31	0	563	582,80	0	0	43,5	13	0	0	13	29,8	9	567,70	15,10	
	SEGPA																
	Insitit SES														0,00	0,00	
2020	G.Constr.Réa.														0,00	0,00	
2700	Biotechnologie														0,00	0,00	
	TOTAL	0	0	0	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
	UIIS et UPE2A																
SO15	Option D	1		21	21,00										21,00	0,00	
SO21	UPE2A	1		21	21,00										21,00	0,00	
	TOTAL	2	0	42	42,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42,00	0,00	
	TOTAL GENERAL	33	0	605	624,80	0	0	43,5	13	0	0	13	29,8	9	609,70	15,10	

CONVENTIONS

Convention ACCOORD : Forum des Métiers du 15 mars 2022 (4^{ème})

Convention La Bouche d'Air

Avenant au contrat MAIF

QUESTIONS DIVERSES

Est-ce que le vœu voté en CA (et donc exécutoire) d'envoyer la facture des frais covid au conseil départementale a bien été fait par l'établissement ? (Et si oui, avons-nous reçu l'argent ou une réponse)

Est-ce possible d'estimer le cout du le surplus de matériel de science dû à la création d'une salle supplémentaire dans l'extension ? (Afin de faire une demande que cela soit pris en charge dans le prix des travaux et non sur le budget propre de l'établissement. En tout cas pas sans subvention spécifique)

CA: compte financier jeudi 07/04 18h.

DOTATION HORAIRE GLOBALE

Année Scolaire 2022-2023

Prévision d'effectif : 556 élèves
Prévision de structure indicative : 20 divisions

<u>HORAIRE REGLEMENTAIRES</u>	580,0
<u>HEURES STATUTAIRES</u> (UNSS, labo, etc.)	15,0
<u>DOTATIONS SPECIFIQUES</u> FLS	12,0
<u>STRUCTURES PARTICULIERES</u> ULIS, UPE2A	42,0
<u>SEGPA</u>	0,0
<u>Pondération REP+</u>	0,0
DOTATION TOTALE HP/HSA (arrondie)	649
	dont : 26 HSA 623 heures-poste
DOTATION IMP (dont heures de coordinations EPS)	8

Vœu des représentants des personnels enseignants
au CA du 03.02.2022

